

REFORME DES RETRAITES PERDANTS / PERDANTS

**ANNONCÉE COMME UNE MESURE
ÉGALITAIRE POUR TOUS CETTE RÉFORME :**

1. diminuera le montant des retraites
2. augmentera le nombre d'années travaillées

- des régimes spéciaux
- du régime des fonctionnaires
- mais aussi de celui de tous les salariés du privé

Prendre en compte l'ensemble de la carrière aura forcément un effet négatif comparé aux meilleures années des différents régimes.

Périodes de chômage, travail à temps partiel, congés de maladie et maternité, heures supplémentaires exonérées de cotisations, auto-entrepreneurs et travailleurs ubérisés cotisant à minima... Tout cela aura inéluctablement des conséquences néfastes sur le montant des pensions. Même si le gouvernement laisse entendre qu'il pourrait revoir une meilleure prise en compte de ces situations, mais sans dire à quel niveau.

Bref, un enfumage à tous les étages.

Les jeunes de notre Pays disent à qui veut bien l'entendre : nous n'aurons pas de retraite. Pour nombre d'entre eux, c'est un combat perdu d'avance.

Alors ceux qui le peuvent souscrivent des plans d'épargne retraite. Les autres ont baissé les bras.

Le régime de retraite français issu du Conseil National de la Résistance (CNR)

après la seconde guerre mondiale est très envié par les autres nations.

Cette idée avant-gardiste de faire payer la retraite des anciens par les cotisations des actifs évite la spéculation et les placements nocifs tels les fonds de pension.

Cette notion n'est pas remise en cause sur son principe, mais de fait la réforme de Macron, par la diminution des pensions, incitera les plus aisés à se tourner vers les assurances privées.

**LA RÉFORME INSTITUTE LE PRINCIPE DE LA
RETRAITE À POINTS.**

Qui finance l'acquisition des points ?

Le travailleur lui seul ou bien le patron est-il mis à contribution comme dans le système actuel ?

**Qui fixera la valeur du point ?
Quel en sera le montant ?**

**LA RÉFORME INSTITUTE LE PRINCIPE DU BLOCAGE
DE LA PART DES RICHESSES PRODUITES
AFFECTÉES COLLECTIVEMENT AUX RETRAITES.**

Cette part est figée à 14% du Produit Intérieur Brut (PIB), contre 13,8% aujourd'hui.

**INCITER LES FRANÇAIS À TRAVAILLER DE
PLUS EN PLUS LONGTEMPS**



Les 0,2% ne couvriront pas le financement d'un nombre de retraités en forte progression. Papy boom et allongement de la durée de vie entraîneront une augmentation de 35% du nombre de retraités d'ici 2050.

Ainsi la taille du gâteau restant constante, la part de chacun sera mécaniquement diminuée.

Les suédois ont déjà mis en place cette réforme. Ils ont vu chuter leurs retraites de 60 % du salaire de fin de carrière en l'an 2000 à 53% aujourd'hui. Ceci est dû aux fluctuations de la valeur du point au gré de la conjoncture économique (-3% en 2010, -4,3% en 2011, - 2,7% en 2014).

AVEC CETTE RÉFORME :

- ➔ **augmentation des années travaillées**
- ➔ **baisse des retraites pour tous**

Alors, Jeunes, Retraité(e)s, Actives, Actifs, **ENSEMBLE**, défendons notre système de retraite pour le conserver et l'adapter aux données démographiques de la Société du 21^{ème} siècle.

**PARTICIPONS TOUS À LA JOURNÉE INTERSYNDICALE ET INTERPROFESSIONNELLE
À L'APPEL DES SYNDICATS CGT - FO - FSU ET SOLIDAIRES**

JEUDI 5 DÉCEMBRE

NANTES – 10 h 30 Miroir d'Eau

SAINT-NAZAIRE – 10 h Place de l'Amérique Latine

ANCENIS – 15 h 30 Station Esso

CHATEAUBRIANT – 11 h Mairie